

-----  
**FICHE « A FAIRE » et « A NE PAS FAIRE »**  
**en cas de troubles du comportement**  
(CHU de NICE-FFAMCO – MAI 2009)

**DANS TOUS LES CAS** - vérifier au préalable que l'apparition du trouble du comportement n'est pas la conséquence d'un trouble somatique ou d'une cause environnementale. Relever les circonstances favorisant l'apparition d'un trouble du comportement. Connaître la personnalité antérieure du résident ainsi que son histoire.

**L'agitation est une situation d'urgence où tout autre affaire doit cesser.**

**OPPOSITION – REFUS DE SOIN**

1- A faire

- être doux et adapter son comportement
- essayer de décaler les soins autant que possible
- être à l'écoute et prendre le temps de connaître la raison du refus
- solliciter l'aide du patient, privilégier l'autonomie
- demander à un autre membre du personnel d'assurer le soin
- négocier afin d'assurer les soins prioritaires

2- A ne pas faire

- infantiliser
- faire la morale au résident
- parler de façon autoritaire
- réprimander
- forcer le résident
- utiliser des moyens de contention

**COMPORTEMENT MOTEUR ABERRANT**

1- A faire

- qu'il porte des chaussures convenables pour la marche
- faciliter la déambulation du résident tout en veillant à assurer la sécurité générale et les bien-être des autres résidents
- assurer une présence régulière auprès du résident
- marcher avec le résident et le raccompagner à sa chambre, au salon.

2- A ne pas faire :

- barrer la route, l'empêcher d'avancer

- obliger à s'asseoir même pendant les repas
- laisser les obstacles sur le passage (sol humide ..)
- laisser les portes des locaux techniques ouverts
- laisser les portes permettant l'accès à l'extérieur ouvertes

**AGITATION**

1- A faire

- être doux
- utiliser le contact, le toucher, embrasser, chanter une chanson
- être rassurant, sécurisant
- essayer de discuter ou d'orienter le résident vers une autre idée
- faire diversion
- proposer une activité ou une promenade
- établir des routines quotidiennes
- repérer les moments de fatigue ou d'agacement
- limiter le nombre et la durée des visites
- assurer une présence permanente au moment du crépuscule
- isoler le patient

2- A ne pas faire

- avoir des réactions brutales, agressives (garder son sang-froid)
- générer une ambiance anxiogène (bruit, lumière...)
- solliciter de façon incessante
- utiliser des moyens de contention

-----  
**FICHE « A FAIRE » et « A NE PAS FAIRE »**  
**en cas de troubles du comportement**  
(CHU de NICE-FFAMCO – MAI 2009)

**DANS TOUS LES CAS** - vérifier au préalable que l'apparition du trouble du comportement n'est pas la conséquence d'un trouble somatique ou d'une cause environnementale. Relever les circonstances favorisant l'apparition d'un trouble du comportement. Connaître la personnalité antérieure du résident ainsi que son histoire.

**L'agitation est une situation d'urgence où tout autre affaire doit cesser.**

**AGRESSIVITE**

1-A faire

- être doux
- utiliser le contact, le toucher, embrasser, chanter une chanson
- être rassurant, sécurisant
- essayer de discuter ou d'orienter le résident vers une autre idée
- faire diversion
- proposer une activité ou une promenade
- proposer une collation ou une boisson
- enlever les objets dangereux
- assurer un périmètre de sécurité, demander de l'aide si besoin
- isoler le patient, appeler le médecin

2- A ne pas faire

- avoir des réactions brutales, agressives (garder son sang-froid)
- générer une ambiance anxieuse (bruit, lumière...)
- se sentir blessé des propos tenus
- montrer sa peur
- infantiliser
- adopter un ton supérieur ou autoritaire
- tenter de raisonner le résident
- faire des remarques humiliantes, mettre en échec
- punir
- utiliser des moyens de contention

**DELIRE, HALLUCINATION**

1- A faire

- indiquer au résident que nous n'entendons/voyons pas ce qu'il

entend/voit, mais que nous le croyons, avoir des propos rassurants

- essayer de changer de conversation, d'orienter le résident vers une autre idée
- si le trouble déclenche la peur, intervenir pour assurer la protection du résident et de l'entourage
- assurer une présence régulière
- appeler un médecin.

2- A ne pas faire

- paniquer
- tenter de raisonner le résident
- éviter l'infantilisation, ridiculiser
- nier le délire,
- entretenir une conversation sur le délire
- créer des situations complexes ambiguës
- utiliser des moyens de contention

**CRIS**

1- A faire

- parler, capter le regard
- tenir la main,
- créer une ambiance apaisante de détente
- proposer une collation, une boisson

2- A ne pas faire

- crier plus fort que le résident (ne pas essayer de couvrir sa voix)
- générer une ambiance anxieuse (bruit, lumière...)
- minimiser la douleur
- utiliser des moyens de contention